

L'ÉCHO *des Lanches*



N°17
BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2022





P.4-11

VIE COMMUNALE

- Journée environnement..... P.4
- Elections présidentielles..... P.5
- Elections législatives..... P.6
- La nouvelle boîte à livres d'Avulliens est arrivée!..... P.7
- Cérémonie Fête des mères..... P.7
- Ukraine, collecte solidarité..... P.8
- Un conseil municipal des enfants dynamique..... P.9
- Budget 2021..... P.10-11



P.11-12

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Eclairage public LED..... P.11
- Création d'un trottoir route d'Anney..... P.12
- Réfection enrobé, route des Godés..... P.12



P.13-14

ENVIRONNEMENT

- Le typographe dans les bois, de Montagny-les-Lanches..... P.13-14



P.15

INFOS PRATIQUES



P.16

GRAND ANNECY

- LA FRESQUE du climat..... P.16



P.17-19

VIE DE L'ÉCOLE

- Ouverture de classe..... P.17
- Personnel communal..... P.18
- Classe maternelle..... P.18
- Surprise pour les CM2 de Montagny-les-Lanches..... P.19



P.19-23

ASSOCIATIONS

- A l'ACLM des animations pour tous..... P.19-20
- L'association Le Préau..... P.21
- Le bonheur de se retrouver au Club Soleil d'Automne..... P.22
- Courants d'Art..... P.23



P.24-27

DIVERS

- Articles de presse..... P.24-27

Bulletin réalisé par : LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

Monique PIMONOW, Maire

Christophe PIGNARRE, responsable de la commission.

Christelle DÉNARIÉ, Cyril GUILLOUD, Célestin MÉTRAL, Christelle NANCHE, Luc PERALDI-FIORELLA

Conseillers Municipaux. Laurence NANCHE, Nathalie BOUCHEZ (Secrétariat).

Relecture : Maryse JUGET.

Création : KomK Studio - www.komkstudio.com - 74000 Annecy - Images : freepik.com / pixabay.com

Impression : PHOTOPLAN 74600 Seynod Imprimé sur papier recyclé

Photos : La Commission / Remerciement à Maryse JUGET, Christelle NANCHE.



Monique PIMONOW

Maire

L'été et la liberté sont enfin retrouvés
 Souhaitons à tous de bien en profiter,
 Mais gardons le souvenir de la solidarité
 Et de la fraternité que nous avons su partager.
 Les beaux jours sont là sans restriction
 Après ces années vécues dans la frustration
 Que le soleil de l'été dore nos journées
 Et nous fasse oublier ces deux années,
 Voilà le vœu que je tiens à formuler.
 Comme toujours sachons tous
 « bien vivre ensemble à Montagny ».

Quelques nouvelles de nos prochaines réalisations :

Les travaux de la nouvelle classe de l'école se dérouleront pendant l'été pour une ouverture dès la rentrée de septembre.

A l'automne, un nouveau trottoir va être créé pour sécuriser les piétons le long de la route d'Anncy.
 En attendant ces travaux détaillés dans ce nouveau numéro, je vous souhaite à tous un très bel été.



JOURNÉE Environnement

Nettoyage de la commune

Le samedi 26 mars au matin, une soixantaine d'habitants du village se sont retrouvés, équipés de gants et de sacs poubelles, pour le nettoyage annuel du village. Après le petit café au point de rendez-vous et une fois les équipes formées, tout le monde est parti dans sa direction à la chasse aux débris. Il faut dire que les deux dernières éditions avaient dû être annulées : chacun s'attendait donc à retrouver trois ans de paquets de cigarettes, d'emballages et de masques usagés. Bonne surprise en réalité, les chemins étaient déjà relativement propres, mais c'était

sans compter les sympathiques dépôts d'une quarantaine de pneus et de multiples tas de bois et de gravats.

Au final, pas moins de 1020 kilos ont été ramassés et transportés à Annecy récupération, pour une facture totale de 275,40€ ! Sur les coups de midi, tout le monde a ramené son butin devant la mairie où les attendait un délicieux repas préparé par Jean-Pierre. La journée s'est terminée par un petit quiz des enfants, la remise d'un diplôme d'éco-citoyen et la distribution de sacs réutilisables du Grand Annecy. Tout le monde est reparti avec la sensation du travail bien fait, mais aussi avec les premiers coups de soleil de la saison.

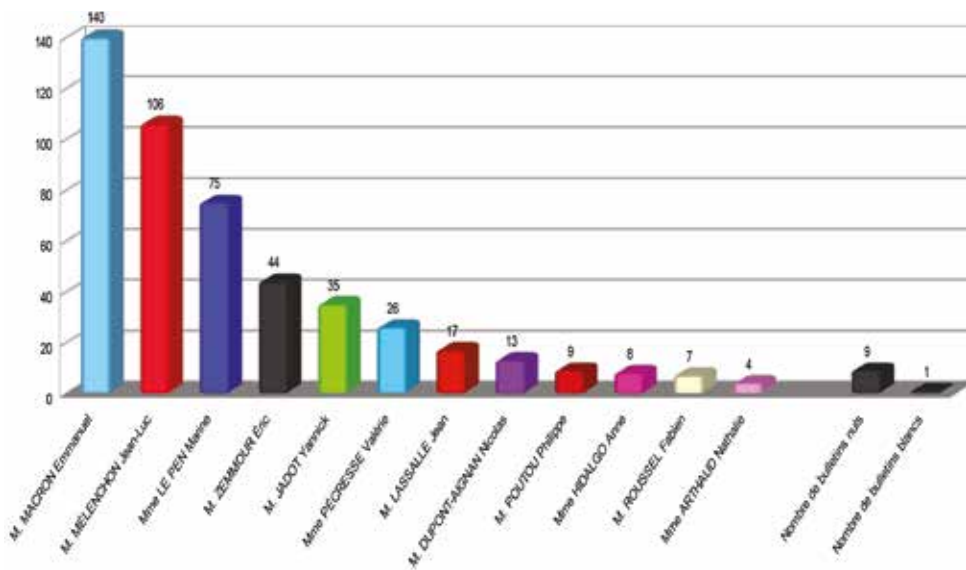
La nature et le conseil municipal remercient encore une fois les participants, adultes et enfants, ainsi qu'Alain pour son camion et Jean-Pierre pour son repas. La propreté du village est aussi due à la vigilance quotidienne de tous pour éviter les amoncellements et limiter les incivilités, alors merci à tous ceux qui œuvrent à leur échelle !





ÉLECTIONS présidentielles

Résultat de l'élection présidentielle dans la commune

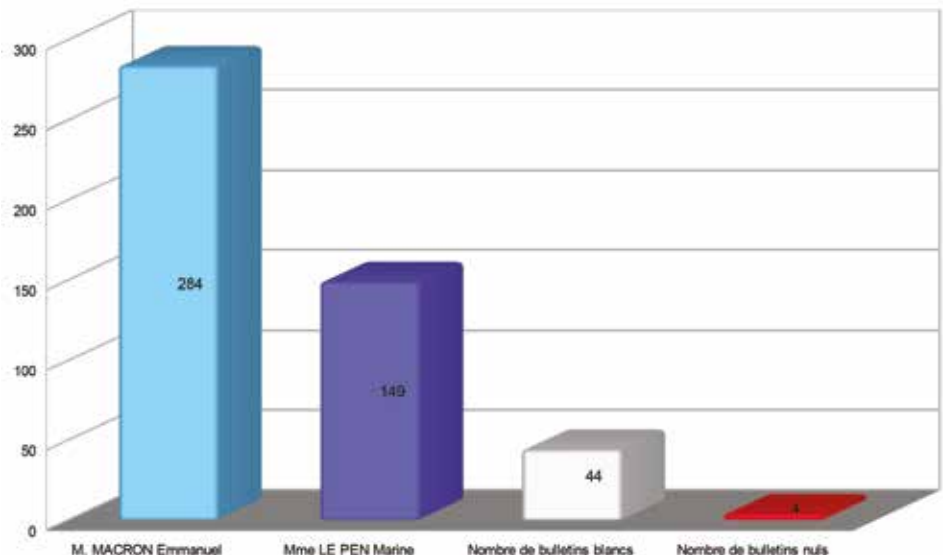


1^{er} tour : 486 votants

M. MACRON Emmanuel	140
M. MÉLENCHON Jean-Luc	106
Mme LE PEN Marine	75
M. ZEMMOUR Éric	44
M. JADOT Yannick	35
Mme PÉCRESSÉ Valérie	26
M. LASSALLE Jean	17
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	13
M. POUTOU Philippe	9
Mme HIDALGO Anne	8
M. ROUSSEL Fabien	7
Mme ARTHAUD Nathalie	4
Nombre de bulletins nuls	9
Nombre de bulletins blancs	1

2^{ème} tour : 481 votants

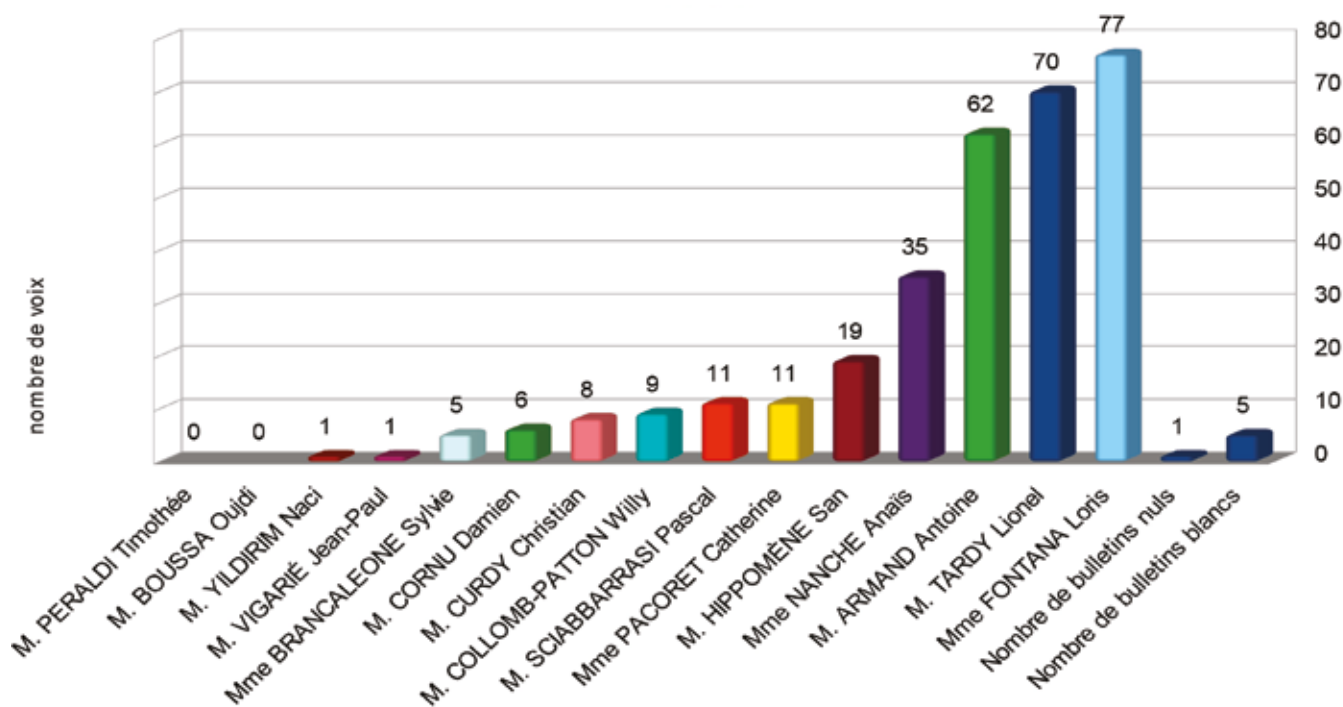
M. MACRON Emmanuel	284
Mme LE PEN Marine	149
Nombre de bulletins blancs	44
Nombre de bulletins nuls	4



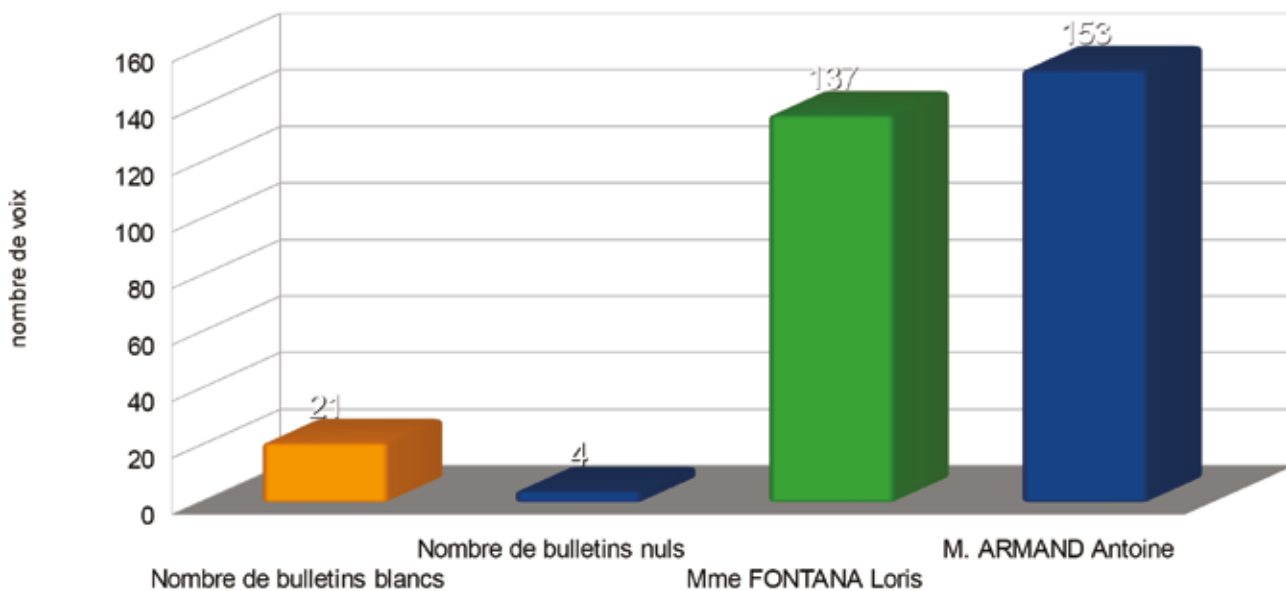


ÉLECTIONS législatives

Élections législatives 1^{er} tour



Élections législatives 2^{ème} tour





LA NOUVELLE BOÎTE À LIVRES D'AVULLIENS est arrivée... !!!

Voici son fonctionnement :

- Je dépose le livre,
- J'emprunte,
- Je lis,
- Je rapporte.



Elle est placée sous l'abribus d'Avulliens et opérationnelle depuis le 30 mars 2022.

Un grand merci à Jean François Dufresne et Alexandre Pimonow, ainsi qu'à Jean Louis Moreau pour la calligraphie, pour la réalisation bénévole de cette boîte à livres. N'hésitez pas à apporter vos livres en bon état pour faire vivre ce lieu de culture.



CÉRÉMONIE fête des mères

Après deux années d'absence, les habitants de Montagny étaient très heureux de se retrouver pour fêter les mamans, les papas et toutes les familles. Après le discours de Mme le Maire, les enfants de l'école nous ont interprété une chanson sous la direction des plus grands ! Luna et Elise, représentantes du conseil municipal des enfants, ont encore ému les mamans avec la lecture d'un très joli poème en leur honneur.

Le verre de l'amitié a permis aux Montagnolanes de discuter, de faire connaissance éventuellement avec leurs nouveaux voisins, de prendre des nouvelles. Chaque Montagnonale a reçu un joli géranium offert par la Mairie qui égayera leur maison jusqu'à l'automne.



Collecte solidarité UKRAINE

Élan de générosité pour l'Ukraine

Les 2 et 7 mars 2022, la municipalité a souhaité s'associer à l'opération de solidarité pour l'Ukraine, initiée par l'Association des Maires de France et de la Protection Civile.

En une journée, avec les membres de la commission sociale, la collecte s'est organisée : information, logistique, cartons...

Du mercredi au vendredi matin, les Montagnolans ont été nombreux à donner des produits d'hygiène, de première nécessité (lait, couches bébé...), des médicaments et matériels de secours, des sacs de couchages et des vêtements de toutes tailles.

Élus, personnel communal et bénévoles ont trié, répertorié tous ces dons afin d'apporter

les cartons à la Protection Civile chargé de l'acheminement à la frontière polonaise (environ 25 cartons via Meythet et une dizaine via Rumilly).

Tous ces dons sont arrivés à bon port et à destination de familles Ukrainiennes réfugiées en Pologne.

Les vêtements en surplus ont été remis à la Croix Rouge d'Annecy.

C'est un grand élan de générosité qui a mobilisé la population de Montagny-les-Lanches !

Que tous les bénévoles et les généreux donateurs soient remerciés.





Un conseil municipal des enfants DYNAMIQUE

Motivé par leur succès de 2021 le conseil municipal des enfants a reconduit son action de solidarité lors du vide-grenier.

Par leur dynamisme et leur enthousiasme ils ont pu récolter une certaine somme qui sera remise à l'association annécienne nos p'tites étoiles.

Nos p'tites étoiles :

Association qui permet à des enfants malades ou handicapés de voler en parapente au dessus du lac d'Annecy.

Nos p'tites
Étoiles



Budget 2021

Fonctionnement réalisé en 2021

Dépenses	628 402,16 €	Destination
Charges à caractère général	315 064,56 €	Énergie, électricité, contrats, maintenance et entretien bâtiments, voirie, réseaux, repas cantine...
Charges de personnel et frais assimilés	217 357,03 €	Rémunération personnel communal
Atténuation de produits	12 345,00 €	Reversement Fonds péréquation recettes fiscales interco(FPIC)
Opérations d'ordre de transfert entre section	6 594,18 €	Amortissement
Autres charges de gestion courante	54 901,85 €	Indemnités et frais de mission et de formation des élus, contribution SILA
Charges financières	16 405,46 €	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	5 734,08 €	Annulation loyers, annulation titres...



Recettes	832 531,99 €	Destination
Excédent antérieur de fonctionnement reporté	375 271,54 €	
Atténuation de charges	418,54 €	Remboursement charges sociales
Opérations d'ordre entre section	2 097,65 €	Différences/réalisations ventes de biens
Produits des services du domaine et ventes diverses	48 834,62 €	Redevance services péri-scolaires (cantine + garderie) Redevance occupation domaine public
Impôts et taxes	570 472,65 €	Impôts Locaux, Attribution de compensation versée par Grand An-necy, fond départemental, taxe sur l'électricité...
Dotations et participations	124 445,92 €	DGF, Fond compensation TVA, fonds Genevois, fond solidaire rural, compensation État
Autres produits de gestion courante	84 940,65 €	Revenus des immeubles (loyers logements + Relais), p roduits divers
Produits exceptionnels	1 321,96 €	Produits cessions immobilière

Investissement réalisé en 2021

Dépenses	569 262,34 €	Destination
Opérations d'ordre de transfert entre section	2 097,65 €	Moins value cession saleuse, lame neige, chapiteaux
Subventions d'investissement	66 825,00 €	PVR P.A. 2020-01 - DF2G
Remboursements d'emprunts et de dettes	98 790,15 €	Emprunts (remboursement capital des emprunts)
Immobilisations incorporelles	1 402,20 €	Brevets, licences, logiciels...
Immobilisations corporelles	375 884,61 €	Voirie (Routes de Chavanod, d'Annecy, de Chapeiry) Réseau électrification
Immobilisations en cours	24 262,73 €	Travaux bâtiment (presbytère)

Recettes	745 802,42 €	Destination
Excédent exercice antérieur	139 693,44 €	
Opérations d'ordre de transfert entre section	6 594,18 €	Autres matériels, amortissement
Dotations, fonds divers et réserves	295 181,86 €	Dotations et fonds globalisés d'investissement, F.C.T.V.A. (Fonds Compensation TVA), Taxe d'aménagement, Réserves
Subventions d'investissement	441 876,00 €	Région, Département, Syane, Participation Voiries et Réseaux
Emprunts et dettes assimilées	975,00 €	Cautions
Immobilisations incorporelles	1 175,38 €	Régulation intégration dépenses





Subventions exercice 2022

Organismes	Montants
Association Culture et Loisirs	2 000,00 €
Association Alzheimer Haute-Savoie	300,00 €
Association Française contre les Myopathies (AFM)	400,00 €
Coopérative Scolaire Montagny-les-Lanches	1 900,00 €
Association « Courants d'Art »	650,00 €
Foyer socio-éducatif du Collège de SEYNOD	300,00 €
Association de parents d'élèves « Le Préau »	300,00 €
Club « Soleil d'Automne »	200,00 €
UNC ALPES Annecy (AFN)	150,00 €
Souvenir Français	80,00 €
Association Familles Rurales -accueil loisirs été	600,00 €
Association Communale de Chasse Agréée	100,00 €
Association « Local is back »	100,00 €
Association « De l'ombre à la lumière »	200,00 €
Protection civile	200,00 €
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) -Bleuet de France	50,00 €
SEPas Impossible	200,00 €
Association « L'Eau Noire »	100,00 €
TOTAL attribué sur l'exercice	7 830,00 €

TAXES DIRECTES LOCALES – Taxes foncières
Taux d'imposition pour 2022

	Rappel Taux 2021	Taux 2022
FONCIER BÂTI	23,75 %	24,23 %
FONCIER NON BÂTI	81,07 %	82,69 %



TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Éclairage public LED

Le changement de l'éclairage public par des appareils LED a débuté au cours de ce semestre. Plus d'un tiers des candélabres de la commune ont été changés.

Comme vous avez pu le constater, ce type de luminaires diminue fortement la pollution lumineuse, tout en maintenant un éclairage réglementaire sur la chaussée avec une consommation électrique nettement inférieure aux ampoules anciennes générations.

Ce changement se poursuivra jusqu'en 2023.



Création d'un trottoir route d'ANNECY

La pose d'un trottoir aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) commencera en septembre 2022. Celui-ci débutera au niveau de la boîte aux lettres du chef-lieu jusqu'à l'abribus d'Avulliens, en changeant de côté au niveau de la route de la Combaz.

D'une longueur de 630m, il permettra une parfaite sécurité pour les piétons le long de la route d'Annecy.

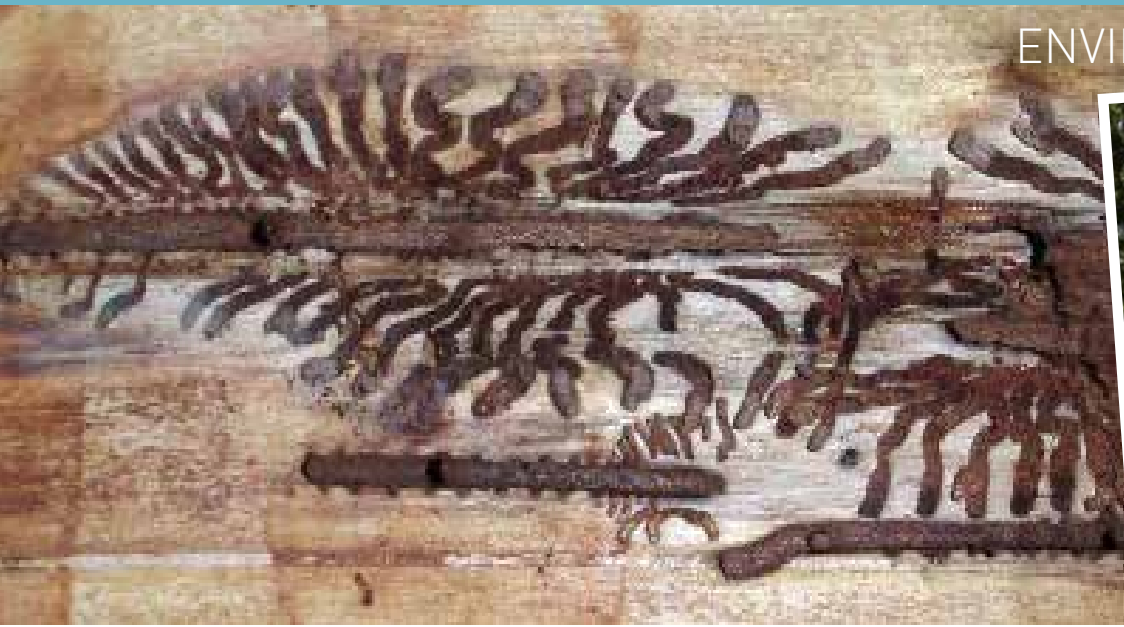
Des feux alternants seront installés pendant les travaux pour la circulation des véhicules.



Réfection enrobé ROUTE DES GODÉS

La chaussée entre le plateau des lotissements « Le Chêne » et « Les frênes » jusqu'à « Laydevant » va être resurfagée. Les travaux seront réalisés à la suite de la création du trottoir route d'Annecy.





Le typographe dans les bois... de MONTAGNY-LES-LANCHES

Dans notre précédent bulletin municipal, nous vous invitons à vous promener dans les bois de votre commune. Nous espérons qu'au-delà des premières informations concernant la constitution et la répartition du domaine forestier de MONTAGNY LES LANCHES, vous avez pu, au travers de vos balades, découvrir et apprécier ces beaux espaces naturels.

Beaux mais ô combien fragiles. Vous avez sans doute remarqué ici et là des arbres et surtout des épicéas malades et en très mauvais état. Rien de bien alarmant quand ils se comptent sur les doigts de la main par hectare. En revanche, cela devient très préoccupant lorsque des surfaces importantes sont touchées, avec parfois des résineux contaminés sur des pans entiers de montagne.

Que ce soit à l'échelon local ou national, le même constat s'impose : les forêts dépérissent et tous les propriétaires sont concernés, qu'ils soient privés ou publics.

La contamination et la prolifération de cette maladie sont essentiellement imputables à un petit coléoptère : Le TYPOGRAPHE (plus exactement, le Bostryche Typographe de la sous-famille des Scolytes).

D'une longueur de 4 à 6 mm, le typographe est le scolyte qui occasionne les dégâts les plus importants dans les forêts d'épicéas. En creusant des galeries dans le cambium (couche sous l'écorce) pour y déposer leurs œufs, les femelles contaminent des arbres par centaines

(au mieux) en quelques semaines. Ces galeries détruisent les tissus conducteurs de sève et condamnent définitivement les résineux.

Les experts forestiers sont unanimes sur la prolifération du scolyte, qu'aggravent le dérèglement climatique et la hausse constante des températures que nous subissons depuis plusieurs années.

On reconnaît un arbre infesté à des dépôts de sciure sur son tronc et à son pied. Sur le terrain, une des premières mesures à prendre pour enrayer une épidémie de scolytes est la détection précoce. Ce travail demande une minutie toute particulière. Les trous font à peine quelques millimètres de diamètre. Seul un œil avisé pourra rapidement déceler un arbre malade.

Une fois repéré, les arbres infestés doivent être coupés. Il faut ensuite les débarder le plus rapidement possible, avant la fin du cycle larvaire, pour éviter de contaminer les autres arbres. Le bois est enfin amené en scierie, plongé sous l'eau ou encore écorcé de manière à ce que les larves ne puissent pas terminer leur cycle.

Dès qu'une parcelle est infectée, l'allure paysagère s'en trouve bouleversée. Le dépérissement des épicéas convertit l'aspect de la forêt. Les arbres attaqués par les scolytes sont nettement identifiables par la transformation de la couleur des aiguilles, passant du vert au marron jusqu'à leur disparition.



Le bassin annécien n'a pas échappé à ces désordres climatiques, avec des étés particulièrement chauds accompagnés de périodes de sécheresse prolongée (depuis 2014), le tout favorisant la propagation des parasites, insectes et champignons et provoquant d'irréremédiables dépérissements dans les peuplements de résineux.

Sur la commune de MONTAGNY LES LANCHES, quelques parcelles forestières de résineux et de feuillus ont fait l'objet d'une attaque dévastatrice à l'occasion de la tempête du 1er juillet 2019. Ce phénomène climatique exceptionnel, associé à la contagion du typographe, a réduit à néant plusieurs hectares dans de nombreux massifs. Le travail d'évacuation du bois ainsi que le reboisement prendront encore plusieurs mois voire des années.

Cette épidémie, préoccupante pour la santé des forêts et des écosystèmes concernés, inquiète tous les acteurs de la filière bois. Habituellement valorisés comme bois de charpente et de menuiserie, les épicéas altérés par le scolyte sont déclassés par les scieurs, notamment en raison du développement d'un champignon qui accompagne les scolytes et qui vient bleuir le bois. Aussi, cet afflux inhabituel de bois dépérissant a entraîné une chute des prix lors des ventes de bois et, incidemment, une saturation du marché.

La surface forestière privée et publique de la commune de MONTAGNY LES LANCHES (62 hectares) et la rareté de traitements efficaces ne permettent pas à ce jour d'endiguer cette épidémie d'intensité variable selon les saisons.

Toutefois, quelques règles et bonnes pratiques peuvent être mises en œuvre pour limiter la propagation des scolytes :

- Favoriser la diversification des essences lors d'un reboisement, en prenant en compte les préconisations liées aux changements climatiques ;
- Proscrire l'élagage et la coupe des branches basses pendant la végétation, l'écoulement de la résine attirant les scolytes ;
- Abattre la plus grande partie des arbres contaminés puis les écorcer pour détruire les larves et nymphes ;
- Favoriser la nidification des oiseaux tels que les pics (verts et autres) en laissant quelques arbres secs debout,
- Intensifier l'installation de pièges à phéromones.

Le saviez-vous ?

Les scolytes constituent une large famille d'insectes. Beaucoup de scolytes sont spécifiques d'une essence en particulier. Pour l'épicéa, on parle du typographe, du chalcographe pour le pin sylvestre, du sténographe pour le sapin et du curvidenté pour le sapin blanc.

Article rédigé en collaboration avec l'Union des Forestiers Privés 74 – Section Bauges



UFP74

Forte de l'appui technique du Centre Régional de la Propriété Forestière, l'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie est l'organisation qui regroupe les propriétaires forestiers privés de notre territoire.

**52, avenue des Iles
74994 Annecy
04 50 44 53 00
www.ufp74.fr**



■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille
le mardi de 14 h 30 à 18 h 00
le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez-vous le lundi et le mercredi.
Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

EN RAISON DES VACANCES D'ÉTÉ

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE du 1^{er} au 15 août 2022 inclus

FERMETURE DU SERVICE URBANISME du 1^{er} juillet au 15 août 2022 inclus

En cas d'ultime urgence, joindre Mme le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1^{er} adjoint au 06.86.24.20.50.

■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

■ Lutte contre le bruit

Un ARRETE PREFECTORAL N° 324-Ddass/2007 du 26 Juillet 2007 nous impose certaines règles :
Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (12 h - 14 h à éviter)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (fortement déconseillé)

■ Grand Annecy

INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY Cedex – télécopie : 04.50.45.86.37
Emailagglo@grandannecy.fr
Internetwww.grandannecy.fr
Standard04.50.63.48.48
Aménagement du territoire04.50.63.48.74
Développement économique04.50.63.49.05
Office de Tourisme04.50.45.00.33
Mobilité (transports scolaires)04.50.63.49.77
SIBRA04.50.10.04.04
Personnes âgées04.50.63.48.00
Collecte des déchets ménagers04.50.33.02.12
Eau potable04.50.33.89.30
Eaux pluviales04.56.49.40.19

Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30..... 04.50.66.78.55
En dehors des heures ouvrables 04.50.33.89.89

Pour écrire :

GRAND ANNECY Agglomération
46 avenue des Iles BP 90270
74007 ANNECY Cedex
Collecte, demande de conteneurs, etc... 04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 12h00 le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

EN CAS DE PROBLÈME

Urgence EAU

Urgences 24h/24.....04.50.33.89.89

Rappel : Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions. Les emplacements de conteneurs sont **exclusivement** réservés au tri sélectif. Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrant à la déchetterie située à CHAVANOD.



LA FRESQUE du climat

Jeudi 31 mars 2022, quelques élus de Montagny-les-Lanches et de Chavanod ont participé à l'atelier de la Fresque du Climat.

La Fresque du Climat est un atelier convivial, ludique, pédagogique et collaboratif basé sur les rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) pour découvrir les liens de cause à effets du changement climatique et réfléchir ensemble aux **leviers d'action** individuels et collectifs permettant de l'atténuer et de s'y adapter.

De nombreux thèmes ont été abordés :

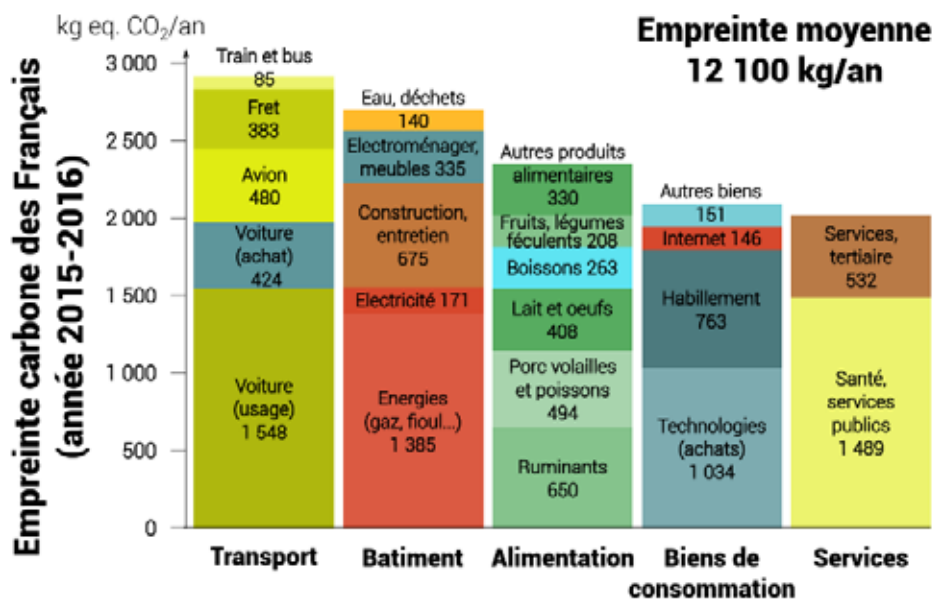
- Les liens avec les activités humaines (transport, industrie, agriculture, utilisation des bâtiments, déforestation, les énergies fossiles, les émissions de CO₂).

- La hausse de la température (fonte des calottes glaciaires des banquises, des glaciers, perturbation du cycle de l'eau).

- De plus en plus de canicules, de sécheresse, d'incendies, de crues.

- La baisse de rendements agricoles peut causer les famines, le déplacement des populations et créer les conflits.

Cet atelier a duré 3 heures et a permis aux élus d'échanger et de trouver des idées tant sur le plan personnel qu'au niveau de la collectivité.



Source : statistiques.developpement-durable.gouv.fr ; Carbone 4 ; Agreste, INSEE, Traitement ravijen.fr





Ouverture de CLASSE

L'effectif scolaire de Montagny-Les-Lanches connaît une croissance régulière depuis quelques années.

La commune a anticipé toutes les années l'accueil de ces nouveaux écoliers. Cette année 80 enfants étaient accueillis.

Pour la rentrée 2022-2023, 90 élèves sont inscrits à ce jour, nécessitant l'ouverture d'une nouvelle classe.

Année Scolaire	Nombre d'élèves
2015-2016	64
2016-2017	60
2017-2018	58
2018-2019	60
2019-2020	71
2020-2021	76
2021-2022	80



Sur proposition de l'Education Nationale, Madame le Maire a présenté au conseil municipal au mois de mars le projet de création d'une classe. Cette nouvelle salle de classe sera aménagée cet été dans l'ancienne salle de bibliothèque.

Après validation du conseil municipal, les appels d'offres et les demandes de subventions ont été lancés, conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique du 07 décembre 2020.





PERSONNEL communal

Pour la rentrée scolaire prochaine 2022/2023, quelques changements interviennent dans l'organisation du personnel communal à l'école de Montagny-les-Lanches.

Après 5 années de bons et loyaux services, Nadine VIGUET-CARRIN (agent d'animation) a pris sa retraite au mois de juin. Elle a été très chaleureusement remerciée pour sa gentillesse, sa patience, son assiduité et sa grande disponibilité, lors d'une réception en mairie.

Dans le cadre de l'ouverture d'une classe et de l'augmentation des effectifs, plusieurs postes sont créés :

- un poste d'ATSEM à temps non complet
- deux emplois non-permanents d'agents d'animation pour la pause méridienne.

Tous les emplois sont pourvus et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents.

La vie de L'ÉCOLE

Classe maternelle

- nous avons eu la chance de faire éclore des oeufs de poule.
- nous avons mis les oeufs dans la couveuse
- nous avons retourné les oeufs matin et soir
- nous avons attendu 21 jours, et nous avons assisté à la naissance de 8 jolis poussins !

- nous sommes aussi allés visiter la caserne des pompiers d'Epagny





Pierre Botalla et Madame le Maire entourent Téa, Juliette, Roddy, Louna, Emma, Elise

SURPRISE pour les CM2 de Montagny-les-Lanches

Ce mardi 5 juillet, Madame Le Maire, Monique PIMONOW et son adjointe aux affaires scolaires, Maryse JUGET sont intervenues dans la classe des CM. Tous les élèves de CM2 se sont vus offrir, à leur grande surprise, une calculatrice scientifique « collègue » et un stylo logoté au nom de la commune. Au nom de l'Education Nationale, Pierre

BOTALLA, leur enseignant a remis un livre intitulé « les Fables de La Fontaine ». Tous étaient très contents, investis dans leur rôle d'ambassadeur de la commune dans leur nouvel établissement, avec les valeurs de respect, solidarité, fraternité, acquises durant les 7 années passées à l'école primaire.

ASSOCIATIONS

À L'ACLM des animations pour tous



19 Février 2022

Sortie Raquettes au SEMNOZ au clair de lune et fondue au Restaurant Le Chatillon.



6 Mars 2022

Concours de Belote à mêlée tournante
50 doublettes.



18 Mars 2022 Assemblée Générale

Un bon moment de convivialité et de retrouvailles attendues par les adhérents. Le nouveau comité (absents Karine, Damien)



Loisirs Créatifs, Vannerie

La saison s'est terminée le 31 mars. Un grand merci aux animateurs bénévoles qui contribuent au franc succès de ces soirées du jeudi. Les participants heureux de présenter leurs créations.



09 Avril 2022

Soirée Cubaine

L'orchestre SonGuyaba, Sandra ont animé cette soirée « chaude » exotique.



Et toujours, chaque semaine,
les cours de Danse avec **SYLVAIN**
Gymnastique, Pilates avec **ALEXIS**
Yoga avec **AURELIA**

19 juin

VIDE GRENIER

Sous un grand soleil, les nombreux exposants ont fait le bonheur des visiteurs toute la journée. Belle affluence, convivialité pour la satisfaction des bénévoles organisateurs.



25 juin

FEUX de la ST JEAN

Beaucoup de monde malgré la pluie en début de soirée. L'animation musicale, le feu de la St Jean et le feu d'artifice ont contribué à la réussite de cette soirée, fort appréciée.



NOUVEAUTÉ

Toutes les associations de la commune vous invitent à réserver votre **DIMANCHE 9 OCTOBRE** pour « La Montagnolane »



LE PRÉAU



Le Préau se félicite du succès rencontré pour la 1^{ère} édition d'Obstac'Lanches le dimanche 15 mai 2022 !!!

116 binômes parent/enfant de Montagny les Lanches ou d'ailleurs ont pris le départ du parcours. Petits et grands ont eu un immense plaisir à escalader des bottes de foin, à traverser une piscine de foin ou à ramper sous un tunnel, tout ça liés par le poignet !

Une chouette coopération + une super ambiance = de larges sourires sur tous les visages. Beaucoup de monde s'est déplacé pour boire un verre et se restaurer en encourageant les champions en herbe ! L'ensemble des bénéfices récoltés lors de la manifestation serviront à financer les sorties culturelles et sportives de l'école.

L'équipe du Préau



Le bonheur de se retrouver au CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Le bonheur de se retrouver au CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

En ce début d'année 2022, plusieurs activités ont été réalisées :

Une dizaine de personnes ont suivi le cycle de six séances proposées par Béatrice, d'itinéraire santé, « booster vos neurones » Le conférencier M. André Pallatier nous a fait découvrir Germain Sommeiller. Haut savoyard, inventeur de la foreuse à air comprimé utilisée pour la création du tunnel ferroviaire du Fréjus reliant Chambéry à Turin/Italie.

Voyage en Roumanie grâce à une belle et intéressante vidéo faite lors d'un séjour dans ce pays de Jeanine et Bernard Garcin. Présentation de l'action des chasseurs de Montagny dans le bois des Lanches au travers de la vidéo « semis fleuri sous la ligne », suivi des recommandations à respecter dans un objectif écologique.

Pour terminer la saison, une sortie surprise a été organisée au Lac d'Aiguebelette, balade nautique sur L'émeraude, bateau électrique avec Loïc notre guide, puis excellent repas champêtre à l'ombre des arbres chez Mireille. Tous les participants ont apprécié cette journée festive, chaleureuse et relaxante.



Nous étions présents dimanche 29 juin au vide-greniers de Montagny avec nos traditionnelles tartelettes aux fraises.

Nous serions très heureux de partager nos rencontres avec de nouvelles personnes. N'hésitez pas à nous contacter. Le club reprendra ses activités le mercredi 14 septembre de 14h à 17h à la salle des associations.

Bon été à tous.

Marie Folco 06 67 91 08 65
Cathy Faramaz 06 84 30 43 44



COURANTS D'ART

Courants d'Art, association créée en 1995 sous l'égide de trois communes, Chavanod, Chapeiry et Montagny-les-Lanches organise des spectacles culturels, chansons françaises, chorale, musique du monde, jazz, musique classique, mais aussi théâtre et spectacle d'humour, sans oublier des conférences découvertes autour du monde.

Nous présentons ces soirées dans nos trois communes. L'association est gérée par des bénévoles des trois villages, mais avec le

temps et l'âge venant nous souhaiterions réétoffer notre équipe. Si le spectacle vivant vous intéresse, si vous avez envie de participer à la convivialité d'une équipe, participer au choix de nos soirées rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec plaisir !

Si le cœur vous en dit :
un numéro de téléphone : 06 82 30 99 74,
ou notre site : www.courantsdart.fr

Pascal DESCOINGS, Président





Des projets pour l'association Les Eparis de l'UNC-ALPES



Vue de la salle dans laquelle étaient réunies environ une quarantaine de personnes. On peut noter, au premier rang, (de gauche à droite) la présence de Mr Jean-Claude Martin, maire d'Alby-sur-Chéran, Mr Gilles Ardin, maire de Chapeiry, Mr Lentz, premier adjoint de Montagny, Mr Jean Lyonnaz-Perroux, ancien président de Mémoires des pays du Chéran et membre du bureau de l'association.

Ce jeudi 3 mars, l'association Les Eparis, de l'Union Nationale des Combattants - Alpes, s'est réunie en assemblée générale à la salle communale de Chapeiry, sous la présidence de Monsieur Raymond Fontaine. Cette association regroupe les communes d'Alby-sur-Chéran, Chapeiry, Saint-Sylvestre et Montagny-les-Lanches.

Dès l'ouverture de cette séance, le président avait une pensée émue pour les membres qui nous ont quitté durant cette année passée, et quelques instants de recueillement étaient observés en leur mémoire.

Puis M. Raymond Fontaine avait aussi une pensée affectueuse pour certains d'entre eux qui ont des problèmes de santé : «Qu'ils comptent sur notre soutien et toute notre affection. Nous leur souhaitons un prompt

rétablissement.»

Mme Pimonow, maire de Montagny était excusée et représentée par Mr Maurice Lentz, premier adjoint.

Le président remerciait également les élus présents : «votre soutien moral, financier et matériel nous aide dans notre action de mémoire et du souvenir», et aussi les porte-drapeau ainsi que la presse.

Puis il soulignait l'année 2021, difficile à son début mais avec un second semestre plus serein qui a ainsi permis quelques rencontres, notamment le repas champêtre très convivial du 25 juillet à Saint-Sylvestre. Il a aussi été possible de réaliser la commémoration au monument aux morts le 14 novembre, suivie du traditionnel repas des anciens combattants accompagnés de leurs épouses et des veuves.

Les bilans des activités et financier étant satisfaisants, ils ont été approuvés à l'unanimité.

Puis quelques dates de projets furent avancées :

- une vente de boudins le 19 mars à Montagny
- le pèlerinage à Lourdes du 16 au 21 juin
- le repas champêtre à Saint-Sylvestre le 31 juillet

Et aussi évocation des dates des cérémonies.

Quatre personnes du tiers sortant, se représentant à l'élection, elles furent réélues à l'unanimité.

L'après-midi se terminait avec la projection de quelques petits films de l'association Mémoires des Pays du Chéran.

Florence Milhomr



Énorme succès pour ce concert solidaire «Magie tzigane»

La salle des fêtes de Montagny-les-Lanches était pleine ce samedi soir car énormément de monde avait répondu présent à l'appel de « Courants d'Art » qui organisait ce concert solidaire pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens.

Le groupe de musique invité était le groupe de musique « Magie tzigane » de William Garcin et son orchestre : Jérémy Vannereau (accordéon) Bernard Madrennes (contrebasse) Cyril Dupuis (cymbalum).

Ce fut une belle soirée complètement magique pendant laquelle William Garcin, nous a fait voyager et danser sur les rythmes slaves de l'Europe de l'Est, avec les cordes de son violon et son archet.



Cyril Dupuis n'a pas hésité en fin de concert à nous présenter son instrument peu courant, le cymbalum.

Florence Milhomme



Une salle comble, ce samedi soir à Montagny-les-Lanches pour écouter le quartet Magie tzigane de William Garcin, lors du concert solidaire au peuple réfugié ukrainien, proposé par Courants d'Art.



MONTAGNY-LES-LANCHES

« Nous avons budgété sur trois années le remplacement des candélabres, un gros budget pour notre commune »

Comme l'an passé, la maire Monique Pimonow a présenté ses vœux avec la mise en ligne sur le site de la mairie d'une vidéo dans laquelle elle revient sur les principaux événements de 2021. Elle nous présente les enjeux en 2022 pour le petit village qui s'agrandit tranquillement.

Quels seront vos prochains chantiers ?

« Nous allons aménager le carrefour entre la route des Godés et celle des Vignes. C'est un endroit où il y a de plus en plus de circulation et les voies sont étroites. Cela permettra d'améliorer la sécurité des usagers. Nous avons aussi budgété sur trois années le remplacement des candélabres. C'est un gros budget pour notre commune, entre 50 000 à 60 000 € par année, mais c'est nécessaire pour améliorer l'éclairage public et le rendre moins énergivore en remplaçant les ampoules actuelles par des LED. Les travaux 2021

n'ont pas pu être lancés à cause de la pénurie de composants électriques. On va rattraper le retard cette année. Il y a aussi la réalisation d'un cheminement protégé pour les piétons le long de la route d'Ancey. »

Depuis plus d'un an, un pont facilitant le passage de la faune est en construction sur l'autoroute qui traverse une partie de votre commune. Avez-vous des informations sur ces travaux ?

« C'était une demande que nous avons formulée auprès de l'AREA depuis plusieurs années. Nous sommes heureux de voir ce projet se réaliser car il y a un important passage de la faune entre les bois du Semnoz et ceux des Lanches. Cela a même provoqué deux accidents sur l'autoroute dans le passé. Cet automne, le conseil a été invité à assister à l'opération sensible de l'installation des traverses du pont pour

relayer les deux côtés. L'opération s'est effectuée en grande partie de nuit sur quatre jours. C'était impressionnant et la technique d'une précision remarquable. Aujourd'hui, c'est la phase végétalisation qui est en cours jusqu'au printemps. Il faut recréer un véritable espace naturel, pour cela, de nombreux arbres et arbustes vont être plantés. C'est la bonne période ! »

On en parle peu en ce moment, les gens du voyage semblent bien aimer votre campagne. Ça vous fait du souci pour 2022 ?

« C'est un gros problème pour nos petites communes et le maire est bien seul pour gérer la crise. Il faut à tout prix trouver une solution pour définir une aire de grand passage sur l'agglomération du Grand Ancey, comme la loi nous l'oblige. L'an passé, cela n'a pas été fait. Lors du congrès des maires à La Roche-sur-Foron, le Premier ministre, Jean Cas-



Les journées de Monique Pimonow sont denses, mais elles offrent aussi de belles satisfactions comme celle de travailler sur le projet d'une ouverture de classe à l'école en 2023. Photo Le DL/J.-F.T.

tex, nous a entendu sur le sujet et la loi a évolué et donnera plus de facilités pour les expulsions. »

Et concernant le projet de centre nautique sur le bassin nord-ouest du bassin annécien ?

« Nous étions déjà partie

prenante lors de la construction de la piscine de Seynod. Maintenant, depuis la commune nouvelle Ancey, on est considéré comme "extérieur". Alors oui, j'espère que ce nouveau projet va aboutir. »

Propos recueillis par Jean-François TAPPONNIER

▲ Dauphiné libéré 22 janvier 2022

MONTAGNY-LES-LANCHES

Beau succès de la vente de boudin organisée par l'UNC Les Eparis

Ce samedi 19 mars, il y avait foule à la salle des fêtes pour la traditionnelle vente de boudin organisée par la section des Eparis de l'Union nationale des combattants (UNC) Alpes.

Le président, Raymond Fontaine, et son équipe avaient le sourire en accueillant le public, dont de nombreux habitants de la commune qui affichaient un grand plaisir à se retrouver autour de la buvette.

Depuis 6 heures du matin, Jean Vacherand s'est affairé à préparer et cuire les 120 kg de boudin qui ont tous trouvé acquéreurs dans la matinée. Pour les



L'équipe de l'UNC Les Eparis était à pied d'œuvre toute la matinée de ce samedi pour la traditionnelle vente de boudin où il régnait une belle ambiance printanière. Photo Le DL/J.-F.T.

accompagner, la compote de pomme et les bugnes ont régalé les papilles.

L'UNC Alpes Les Eparis regroupe les anciens combattants, veuves de guerre

et les combattants Opex habitant les quatre communes, Alby-sur-Chéran,

Chapeiry, Saint-Sylvestre et Montagny-Les-Lanches. Elle compte une cinquantaine d'adhérents qui participent aux différentes animations ou commémorations. Si le 11-Novembre est commémoré sur la commune d'Alby, chaque année, un des trois villages organise, à tour de rôle, cette cérémonie, le dimanche le plus proche, avec la participation de l'harmonie d'Alby.

La prochaine animation aura lieu autour d'un repas champêtre, le dernier dimanche de juillet. Une sortie amicale sera également au programme en juin ou septembre.

Jean-François TAPPONNIER

▲ Dauphiné libéré 21 mars 2022



MONTAGNY-LES-LANCHES

Un bel enthousiasme pour le nettoyage de printemps



Une belle ambiance parmi la cinquantaine de participants. Les enfants ont reçu un diplôme d'écocitoyenneté signé par la maire, Monique Pimonow. Photo Le DL/Jean-François TAPPONNIER

Après deux années blanches, le nettoyage de printemps de Montagny-Les-Lanches a pu reprendre du service ce samedi 26 mars. À l'heure où le printemps réactive la nature endormie, l'équipe municipale a invité tous les volontaires à un grand nettoyage de la commune. Une cinquantaine de villageois ont répondu présent pour participer à cet acte citoyen.

Dès 9 heures, répartis en petits groupes, jeunes et adultes, munis de gants et de sacs, se sont

dispersés sur les nombreuses routes, chemins et bosquets afin de ramasser papier, verre, plastique... Et bien d'autres objets.

En fin de matinée, dans une grande remorque positionnée devant la mairie, on pouvait comptabiliser de nombreux sacs de petits débris mais aussi des quantités importantes de ferrailles et pneus. Grâce à l'effort de tous, Montagny-Les-Lanches a bénéficié d'une toilette de printemps indispensable pour conserver son attrait

champêtre.

« Ça fait plaisir de voir de jeunes familles s'impliquer dans cette action de civisme au côté des habitués », confiait la maire Monique Pimonow, avant de remercier tous les participants. La journée s'est poursuivie avec un repas sous un soleil printanier, où les diots polenta ont fait le bonheur des papilles. Un petit quiz proposé aux enfants a mis en avant les gestes écocitoyens.

J-F.T.

▲ Dauphiné libéré 29 mars 2022

Monique Pimonow, la commune de Montagny-les-Lanches est raccordée à la fibre depuis la fin mars. Qu'est-ce que cela représente pour vous et les 750 habitants de la commune ?

« Honnêtement, c'est un immense soulagement pour tout le monde. On est très satisfait de cette avancée. À l'heure actuelle, le chef-lieu et deux lotissements sont raccordés et le reste va bientôt suivre, on a déjà une carte avec les endroits éligibles. Les gens avec qui je discute sont en train de finaliser leurs abonnements, c'est très positif. On va aussi s'occuper prochainement des bâtiments publics (mairie, école...). »



Pour la maire de Montagny-les-Lanches Monique Pimonow, l'arrivée de la fibre est un « soulagement ».

Photo Le DL/V.B.-G.

C'est un sujet dont vos administrés vous parlaient ?

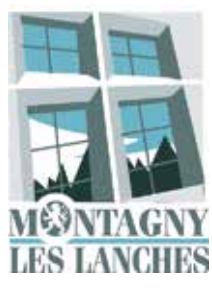
« Oui, on m'en parlait beaucoup. Avec le développement du télétravail et les personnes qui ont leur entreprise à la maison, c'était devenu une préoccupation. J'ai connu des refus d'achats de maison parce qu'on n'avait pas la fibre. Certes c'étaient des cas isolés mais ça aurait pu devenir fréquent. Dans une commune rurale comme la nôtre, c'était un sujet autant que dans les villes. C'est aussi pour cela que je suis contente : parce que l'égalité des territoires est respectée. »

Est-ce que vous avez dû vous battre pour obtenir la fibre ?

« J'étais au courant de l'avancement du processus parce qu'en tant qu'élue, je suis en lien avec le Syanc. Donc je savais à quoi m'en tenir. Je savais aussi que les zones les plus denses seraient prioritaires, ce qui n'est pas notre cas. Cela étant, on m'avait plutôt dit, au départ, que Montagny serait raccordée en 2023 ou 2024, donc l'avoir dès cette année, c'est une bonne surprise. »

Propos recueillis par J.-B.S.

▲ Dauphiné libéré 23 avril 2022



L'ÉCHO *des Lanches*

MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : mairie@montagny-les-lanches.fr

Site : www.montagny-les-lanches.fr